

# «Elle l'a bien cherché»: quand le CFCM fait le jeu des islamistes

FIGAROVOX/TRIBUNE - Abdallah Zekri, délégué général du CFCM, a rejeté la responsabilité sur le dos de l'adolescente harcelée sur les réseaux sociaux après avoir insulté l'islam. Le décryptage de l'essayiste Yves Mamou.

Par Yves Mamou

Publié hier à 17:47, mis à jour hier à 18:28



MATTHIEU ALEXANDRE / AFP

---

*Yves Mamou est un ancien journaliste du Monde. Il a également collaboré au Canard Enchaîné, à Libération et à La Tribune. Collaborateur régulier du site américain The Gatestone Institute, il a aussi publié [Le Grand abandon. Les élites françaises et l'islamisme](#) (éd. L'Artilleur, 2018).*

---

Mila, une jeune fille de 16 ans qui a osé dire qu'elle «*déteste la religion*» et que «*le Coran il n'y a que de la haine là-dedans, (que) l'islam c'est de la merde. (...)*», n'avait pas fini sa diatribe que les centaines d'islamistes présents sur les réseaux sociaux se sont dressés comme un seul homme pour réclamer sa tête de “salope“, de “sale Française“, de “Française de merde“... Sans oublier les menaces de mort au nom d'Allah. Son nom, son adresse, son établissement scolaire ont aussitôt été dénichés et livrés à la meute sur les réseaux sociaux.

Invité par *Sud Radio* à s'exprimer au sujet de l' «*affaire Mila*», Abdallah Zekri, délégué général du Conseil français du culte musulman (institution ayant vocation à représenter les musulmans auprès des pouvoirs publics), aurait pu calmer le jeu. Il a trouvé plus judicieux de jeter de l'huile sur le feu. «*Je dis que cette fille, elle sait très bien ce qu'elle fait*». Il a ajouté: «*qui sème le vent récolte la tempête*». Que Mila ne puisse plus se rendre à son lycée, qu'elle soit protégée par la police, qu'elle soit menacée de mort et de sévices divers n'importe guère à Mr Zekri. Mila n'avait pas à livrer son sentiment profond sur une religion dont on nous affirme, après chaque attentat djihadiste, qu'elle est «*amour et paix*».

Certes, M. Zekri s'est prononcé à deux reprises «*contre le fait qu'on menace [Mila] de mort*». Mais cette précaution oratoire une fois posée, il a accusé l'adolescente d'avoir «*créé une situation*»: «*Cette fille, elle sait ce qu'elle a dit. Elle a pris ses responsabilités. Qu'elle critique les religions, je suis d'accord, mais d'insulter et tout ce qui s'ensuit... Maintenant, elle assume les conséquences de ce qu'elle a dit*».

Les musulmans auraient le droit de se faire justice eux-mêmes («*elle assume les conséquences de ce qu'elle a dit*»)? il faut dire que l'homme est habitué à la plainte victimaire. En 2016, sur RMC, contre Marine Le Pen qui voulait légiférer sur le port du voile dans l'espace public, M. Zekri avait déclaré: «*La France est le seul pays d'Europe (...) où les hommes politiques font chier les musulmans.*».

## **La violence qui s'exprime aujourd'hui contre Mila est le surgeon de la fatwa prononcée en 1989 par l'ayatollah Khomeiny contre l'écrivain Salman Rushdie.**

L'affaire Mila n'a rien d'anecdotique. Elle s'inscrit dans le djihad culturel que les islamistes mènent depuis plus de trente ans contre la liberté d'expression des Occidentaux. Tantôt par les tribunaux, tantôt par la violence, les islamistes ont entrepris de faire taire ceux qui les fâchent.

La violence qui s'exprime aujourd'hui contre Mila est le surgeon de la fatwa prononcée en 1989 par l'ayatollah Khomeiny contre l'écrivain Salman Rushdie. L'auteur des *Versets sataniques*, menacé de mort depuis trente ans, s'est vu chargé de porter à tous le message suivant: tout ce que nous pourrions dire, lire ou écrire sera désormais sous surveillance islamique. La dhimma a commencé de se mettre en place en terre occidentale.

En France, à partir des années 2000, les organisations musulmanes ont demandé aux tribunaux de condamner «la haine religieuse» de l'écrivain Michel Houellebecq qui avait déclaré que la religion musulmane est, de toutes les religions, «la plus con» (2002). Les islamistes ont aussi mobilisé les tribunaux contre *Charlie Hebdo* (2007) dont les caricatures du prophète ont été considérées comme une forme de racisme.

Dans le petit livre qu'elle a consacré au Dhimmi, sous-titré «profil de l'opprimé en Orient et en Afrique du Nord depuis la conquête arabe»(éd. *Les Provinciales*), l'historienne Bat Ye'or décrit le pacte que les musulmans imposent à leurs vaincus juifs et chrétiens: elle évoque notamment le droit d'expulsion du vaincu de sa propre terre (rappelons que la meute a expulsé Mila de son école et peut être même de son logement en divulguant ses coordonnées), et surtout diverses cérémonies d'humiliations qui ont pour fonction de rappeler au soumis ses obligations. «Jusqu'au début du XXe siècle, au Yémen et dans les campagnes du Maroc, de Libye, de l'Irak et de la Perse, le Juif devait descendre de son âne quand il apercevait un musulman. Un oubli

*autorisait ce dernier à le jeter à terre. Il était interdit aux dhimmis de se grouper pour causer dans la rue. Ils devaient marcher les yeux baissés et passer par la gauche des musulmans, auxquels il était recommandé de les serrer sur les bords. (...) Debout en présence d'un musulman, le dhimmi ne pouvait parler qu'à voix basse, après en avoir reçu l'autorisation. Jusqu'au milieu du XIXème siècle, à Jérusalem, Hébron, Tibériade, Safed, les Juifs étaient maltraités et humiliés dans les rues...»*

## **Et si le dhimmi se révolte et que ce révolté est une femme, la violence des croyants offensés sera encore plus grande.**

Qu'a donc fait cette Mila? Elle a contrevenu à toutes les règles de la dhimma: non seulement, elle a repoussé les avances d'un Musulman, mais elle a refusé de parler à voix basse, et a tenu forum sur les réseaux sociaux. Autant d'insolences qui ne pouvaient que déclencher une furieuse et atavique colère.

On peut perdre des guerres à force de ne pas les livrer. Comment interpréter que le procureur de Vienne, bras armé du ministre de la justice, se soit empressé d'ouvrir une enquête contre Mila au nom d'une possible «incitation à la haine»?

La loi Avia contre le discours de haine sur les réseaux sociaux, actuellement votée au Parlement, fait aussi passer le message aux Français qu'ils doivent respecter l'islam et ne pas l'insulter en public.